



APPEL À PROJET

CRÉATION SPECTACLE VIVANT
JEUNE PUBLIC

Dans le cadre du Prix du livre Petite Enfance 2020

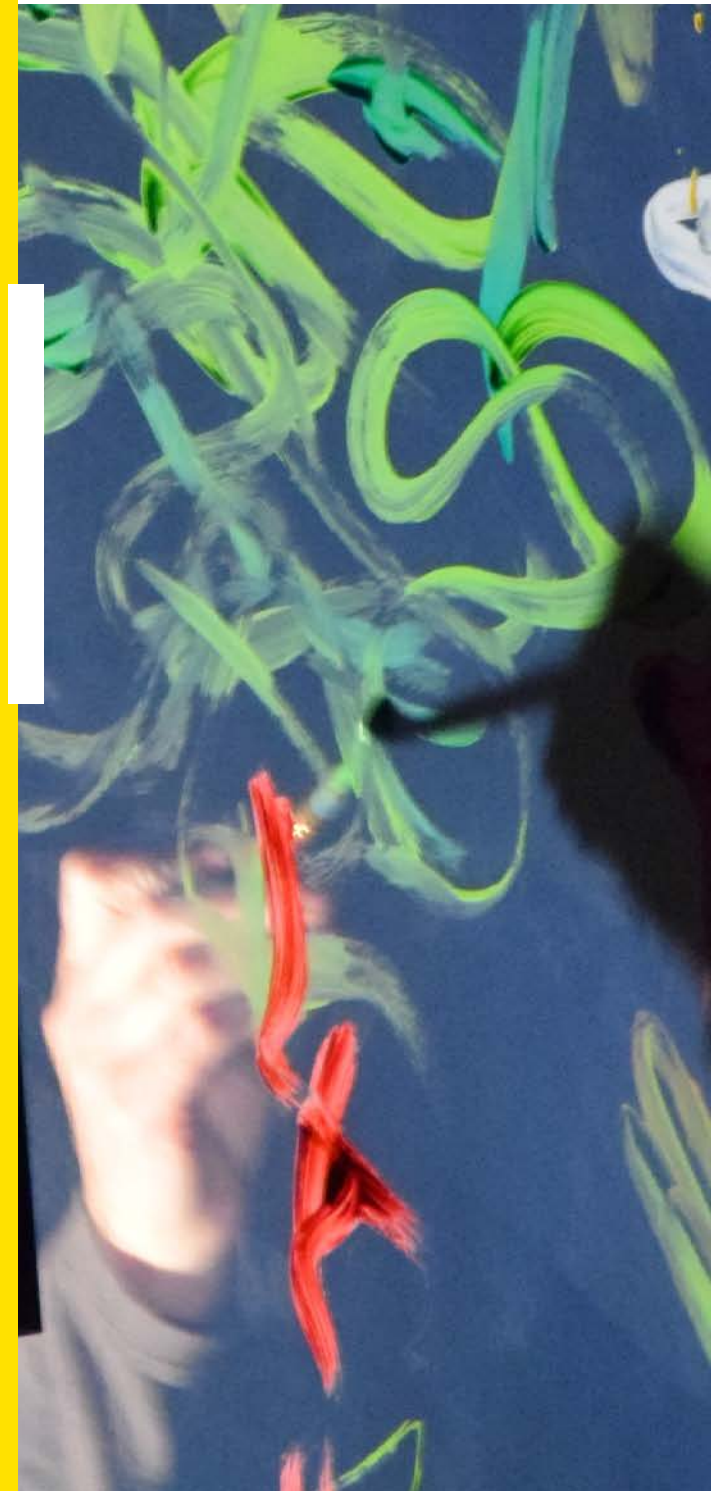


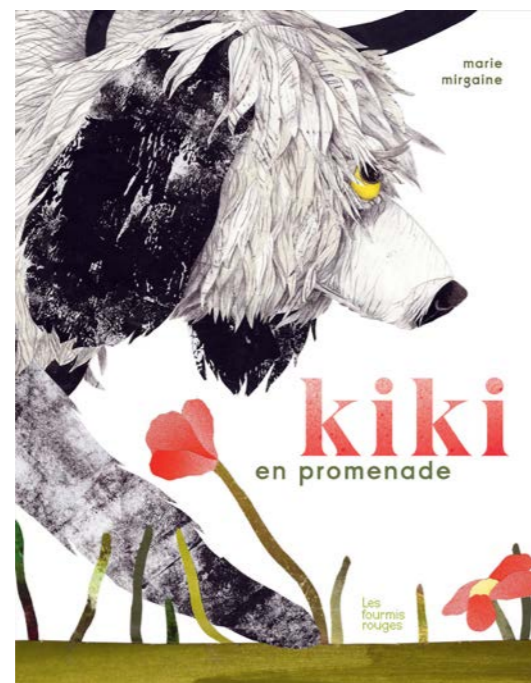
Proposé par la Ville de Gaillac
& Gaillac-Graulhet Agglomération

Crédit Mutuel
Gaillac

Gaillac-Graulhet
AGGLOMÉRATION
entre vignoble et bastides

VILLE DE
gaillac
ville-gaillac.fr





Les Irréels, Cie Créature

CONTEXTE

La Ville de Gaillac, en partenariat avec la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet a organisé en 2020 la nouvelle édition du Festival du livre qui s'est déroulée les 3 et 4 octobre derniers à Gaillac. Le festival est dédié à la littérature jeunesse et ado. A cette occasion, 24 auteurs et illustrateurs ont été invités.

L'objectif de cet événement est de sensibiliser les jeunes enfants de la maternelle jusqu'au lycée à la littérature mais aussi aux arts vivants, graphiques et numériques en favorisant les rencontres entre les enfants et les auteurs invités.

En parallèle de ce festival, nous proposons un projet dédié à la petite enfance qui couvre l'ensemble du territoire Gaillac-Graulhet, avec le réseau des médiathèques et le Crédit Mutuel de Gaillac : le « Prix du livre Petite Enfance », qui se déroule tout au long de l'année scolaire. Ce prix existe depuis de nombreuses années, il a pour objet l'élection d'un livre par les enfants des écoles maternelles qui sera adapté par une compagnie professionnelle de spectacle vivant. A ce titre nous avons accueilli dernièrement la compagnie Passe Velours pour l'adaptation de « la Montagne » de Carmen Chica et Manuel Marsol ou la compagnie des Voyageurs Immobiliers pour l'adaptation de l'album « La Clé » de Julia Woignier. Au fil des années, le prix a su se renouveler pour prendre une nouvelle dimension et une nouvelle organisation.

DÉTAIL DU PROJET LE PRIX DU LIVRE PETITE ENFANCE 2020

Tout au long de l'année scolaire, les élèves des écoles maternelles de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet découvrent le travail des trois autrices sélectionnées par un comité composé de professionnels de la lecture du territoire :

- Marie Mirgaine et son livre « Kiki en promenade » aux éditions Les Fourmis Rouges
- Léa Decan avec « Où va le chat ? » aux Editions L'Agroupe
- Clotilde Perrin avec « Vite ! vite ! vite ! » aux éditions Rue du monde

La découverte de ces trois albums s'effectue en classe mais aussi dans les médiathèques partenaires via des projets originaux et des ateliers créatifs autour des trois univers.

Mi-février 2021, les élèves rendent leur verdict et votent pour leur album préféré.

A la suite de ce vote, et d'un appel à projet auprès des équipes artistiques de la région, la compagnie professionnelle sélectionnée aura la mission d'adapter l'album lauréat en œuvre artistique de spectacle vivant. Pour cela, elle proposera un programme d'actions culturelles à l'attention des classes participantes (rencontres, valise pédagogique, correspondances, ateliers...) et poursuivra son travail de création à la maison Antonin Artaud de Gaillac.

25 classes de maternelle sont inscrites sur le projet, réparties dans 6 écoles de Gaillac et 8 écoles de la communauté d'agglomération.

OBJECTIFS

Les attentes politiques de ce projet visent à :

- Favoriser l'éducation artistique dès la petite enfance,
- Lutter contre l'illettrisme
- Sensibiliser à la culture et la rendre accessible à tous.

Pour répondre aux objectifs, il conviendra :

- D'accompagner la création d'une œuvre artistique à destination du très jeune public, par une compagnie régionale, donnant lieu à une représentation
- De soutenir les artistes pendant leurs actions culturelles au sein des écoles permettant de nourrir le processus artistique
- De prévoir un programme d'actions permettant aux enfants de s'approprier un récit par le biais de différents arts et de participer à une création



CAHIER DES CHARGES

La compagnie sélectionnée aura pour mission d'adapter l'album lauréat en spectacle de son choix. Le format de l'œuvre devra être court et s'adapter à un public maternel.

Pour construire ce projet les artistes s'appuieront sur un programme d'actions culturelles au sein des écoles avec les élèves. Ces temps d'échanges avec les enfants constitueront un apport et devront servir la création.

Ils bénéficieront aussi de temps de création à la résidence d'artistes Antonin Artaud à Gaillac.

Ces temps de création devront aboutir aux représentations d'un spectacle en petite forme 20-25 minutes qui sera présenté aux élèves au mois de juin, au Balcon à Gaillac et à la salle multiculturelle de Téco (6 représentations minimum). Dans le cadre particulier de l'épidémie de coronavirus et dans un souci d'anticipation, le spectacle devra être en mesure d'être joué en extérieur, et notamment dans les établissements scolaires si les normes sanitaires ne nous permettent pas de l'accueillir en salle de spectacle. Enfin et toujours pour des questions d'adaptabilité, il est possible qu'une captation vidéo du spectacle soit envisagée et proposée aux établissements pour permettre de faire aboutir le projet sur l'année scolaire, dans tous les cas de figure.

Pour la saison 2021-2022, le spectacle adapté en forme longue 35 minutes pourra être programmé à l'occasion de la saison culturelle de Gaillac. Pour cette adaptation la résidence Antonin Artaud pourra être mise à disposition de la compagnie durant l'été.



PLANNING PRÉVISIONNEL DU PROJET

• DÉBUT OCTOBRE

LANCEMENT DU PROJET au Festival du livre de Gaillac

• ENTRE OCTOBRE 2020 ET FÉVRIER 2021

ATELIERS AUTOURS DES ALBUMS

Découverte en autonomie dans les classes des trois ouvrages et ateliers avec les médiathèques.

• DÉCEMBRE

lancement de l'appel à projet

• DÉBUT FÉVRIER

Sélection de l'équipe artistique

• MI FÉVRIER 2021

ÉLECTION DE L'ALBUM LAURÉAT

Finalisation des votes des enfants pour leur album favori

• MARS, AVRIL, MAI, JUIN 2021 :

CRÉATION DU SPECTACLE ET RENCONTRES SCOLAIRES

Rencontres avec la compagnie, temps de création et de collecte de paroles dans les écoles.

Périodes de création à la résidence Antonin Artaud.

Périodes disponibles :

- Mars 2021 : du lundi 22 au vendredi 26
- Avril 2021 : du lundi 5 au vendredi 9
- Mai 2021 : du mercredi 12 au mercredi 19
- Juin 2021 : du mercredi 16 au jeudi 24

• FIN JUIN

PRÉSENTATION DU SPECTACLE AUX ÉCOLES
Présentation du spectacle terminé aux enfants (sous sa forme courte, 25 minutes max).

Les représentations auront lieu dans deux lieux :

- Le balcon : dates en option 15-17-18 juin + 22-24 juin matin + 28-29-01 juin
- La salle multiculturelle de Téco (dates à déterminer)

• **ÉTÉ** : Possibilité de travailler à la résidence Antonin Artaud pendant l'été pour adapter la forme courte en forme plus longue (35 minutes).

• SAISON 2021-2022

PROGRAMMATION DU SPECTACLE EN SÉANCE FAMILIALE
Programmation du spectacle à l'occasion de la saison culturelle 2021-2022 de Gaillac.

CALENDRIER DE L'APPEL À PROJET

- **DÉBUT DÉCEMBRE** : LANCEMENT et diffusion de l'appel à projet auprès des équipes artistiques et des réseaux
- **18 JANVIER 2021** : CLOTURE de la réception des candidatures artistiques
- **SEMAINE 3 (18 au 24 janvier)** : réunion du COMITE DE SELECTION pour étude des candidatures et convocations envoyées pour la semaine suivante
- **SEMAINE 4 (25 au 31 janvier 2021)** : RENCONTRE DES EQUIPES ARTISTIQUES présélectionnées par le comité de sélection
- **SEMAINE 5 (1^{er} au 5 février)** : ANNONCE DE L'EQUIPE ARTISTIQUE SELECTIONNEE, réponse à tous les candidats
- **SEMAINE 6-7-8 (1^{er} février au 28 février)** : PLANNING PREVISIONNEL & ECRITURE DU PROJET
Élaboration du planning prévisionnel avec les différents partenaires et écriture du projet en fonction de l'album lauréat.

MOYENS FINANCIERS, HUMAINS ET MATERIELS

La ville de Gaillac et l'Agglomération Gaillac-Graulhet attribuera une enveloppe budgétaire de **6000€** pour mener à bien le projet.

Ce budget englobe la production du spectacle, le programme de médiation dans les écoles, les défraiements des transports et des repas, et les représentations en forme courte du spectacle auprès des scolaires dans 2 établissements culturels du territoire (le Balcon à Gaillac et la salle multiculturelle à Téco).

La ville de Gaillac s'engage par ailleurs au préachat du spectacle sous sa forme longue pour sa saison culturelle 2021-2022.

MISE À DISPOSITION DES ÉQUIPEMENTS SUIVANTS

La résidence Antonin Artaud sera mise à disposition de la compagnie pour le travail de création et l'hébergement des artistes (possibilité d'hébergement : 6 à 8 personnes). Elle est composée d'un espace de vie commune, d'une salle de travail, et d'un espace de répétition.

Dimension espace de travail Maison des artistes Antonin Artaud :

- Surface utile totale de la salle : 10 m de long et 5,80 m de large soit une surface de 58 m²
- Surface scénique : 5,80 m d'ouverture et 4,25 m de profondeur soit une surface de 24,65 m², 3 m de hauteur sur toute la surface de la salle.



Cie Groenland Paradoxe

CRITERES D'ÉLIGIBILITE

- Le projet est ouvert aux artistes professionnels ayant déjà eu une pratique artistique auprès du jeune public et qui sont agréés pour les interventions dans les classes.
- L'implantation de la compagnie en Occitanie n'est pas obligatoire, mais la priorité est donnée au financement des coûts artistiques, plutôt qu'aux défraiements des transports.
- La création doit s'adapter sur un plateau de 7.20m d'ouverture, 4.90m de profondeur, 6m en lointain et 3.5m de hauteur sous grill (salle du Balcon) et répondre aux contraintes de l'équipement de diffusion.
- La création devra être autonome et s'adapter facilement pour être jouée en extérieur
- La forme proposée peut-être de toute discipline (sauf exclusivement chorégraphique)
- La compagnie devra se rendre disponible pour les interventions au sein des écoles et organiser ses actions selon le calendrier annoncé.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Présentation de la compagnie et CV de l'équipe
- Eventuellement des liens vidéos vers des projets antérieurs très jeune public ou non
- Présentation du projet (1 page maxi)
- Note d'intention de mise en scène (1 page maxi)
- Présentation du programme d'actions culturelles
- Calendrier
- Budget prévisionnel de production
- Eléments techniques (au moins l'espace scénique)
- Prix de cession en préachat pour la saison 2021-2022 (coût plafonné à 1500€)

Pour faciliter l'accessibilité aux 3 ouvrages, ceux-ci seront mis à votre disposition par mail sur demande auprès d'Anouck Gourdin. Ils seront également disponibles dans les médiathèques de l'agglomération. Ces documents sont strictement réservés à un usage interne, il est formellement interdit de les diffuser.

L'ensemble des éléments sont à envoyer en format pdf et par wetransfer à l'adresse mediation.culture@ville-gaillac.fr **ou plus tard le lundi 18 janvier 2021.**

LES CRITÈRES D'ÉTUDES

L'ensemble des dossiers seront étudiés en réunion de comité de sélection composée d'un ou plusieurs représentant(s) de la ville de Gaillac, d'un ou plusieurs représentant(s) du réseau des médiathèques de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, d'un représentant du Crédit Mutuel et d'un représentant de l'Éducation Nationale.

Le comité étudiera :

- La qualité esthétique et la pertinence du propos artistique de la compagnie
- La viabilité du projet, sa structuration et son adaptabilité aux contraintes liées à la crise sanitaire
- La démarche d'action culturelle qui accompagne le projet

Les compagnies qui seront présélectionnées rencontreront le comité de sélection en semaine 4 (du 25 au 31 janvier).

Les résultats de l'appel à projet vous seront communiqués début février (semaine5).

À partir de la mi-février la compagnie sera informée de l'album lauréat choisi par les enfants. Dès lors elle pourra adapter son projet à cet album et construire un planning prévisionnel avec les partenaires (établissements scolaires et lieux de résidences).



CONTACT

N'hésitez pas à contacter

Anouck Gourdin

médiatrice culturelle au Pôle Culture

de la Ville de Gaillac

au 05 63 81 20 19 ou

mediation.culture@ville-gaillac.fr.